

Centre de Loisirs du Mas d'Agenais



PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2023 - 2024



Amicale Laïque de Tonneins – Fondée en 1898

PROJET Pédagogique

CONTEXTE

Le Centre de Loisirs du Mas d'Agenais est organisé et géré par l'Amicale Laïque de Tonneins. La communauté d'agglomération Val de Garonne décide de confier l'organisation de cet accueil à cette association.

L'association est guidée par une valeur : la LAÏCITE, ciment essentiel de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme et du Citoyen et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (références permanentes de notre action) et rempart contre la montée de la haine et de la xénophobie.

Le Centre de Loisirs du Mas d'Agenais est ouvert aux enfants à partir de 3 ans. Ses missions essentielles sont : l'accueil, l'orientation et l'activité.

Nous attachons beaucoup d'importance à la définition de nos objectifs, conscients que notre intervention se situe dans une grande partie du temps libre des enfants, troisième temps éducatif, en complément de la famille et de l'école.

➤ **LOCAUX**

Les locaux du Mas d'Agenais comprennent un rez-de-chaussée et deux étages. Au rez-de-chaussée, nous avons deux salles qui accueillent les enfants âgés de 6 à 8 ans. Au premier étage, nous avons un espace spécialement aménagé pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Au deuxième étage, en plus de l'espace réservé au groupe des plus de 9 ans, nous disposons également d'une cuisine pédagogique. Cet espace permet d'organiser des activités culinaires et éducatives, où les enfants peuvent apprendre à préparer des repas équilibrés, découvrir de nouvelles saveurs et développer leurs compétences en matière de cuisine.

De plus, nous avons accès à la cour de l'école située à proximité, où se trouve également la cantine. Cet espace extérieur offre aux enfants un lieu de jeu et de détente sécurisé.

L'agencement de nos locaux vise à offrir un environnement propice au développement et à l'apprentissage des enfants, en leur fournissant des espaces adaptés à leurs besoins spécifiques. Nous nous efforçons de créer un cadre accueillant et stimulant où les enfants peuvent s'épanouir et explorer de nouvelles activités dans un environnement sécurisé.

➤ **PUBLIC**

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans. Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun. Les enfants sont donc répartis par groupe de tranches d'âges : 3-5 ans / 6-8 ans / 9-12 ans. De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

➤ **EQUIPE D'ANIMATION**

L'équipe du centre de loisirs du Mas d'Agenais est composée d'animateurs permanents qui sont présents tout au long de l'année et connaissent bien les enfants, leurs besoins et leurs intérêts. Leur expérience et leur connaissance du fonctionnement du centre de loisirs contribuent à assurer un encadrement de qualité et à créer un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants.

Equipe pédagogique des mercredis :

Directrice :	Munoz julie	BAFD – BPJEPS LTP
Animateurs :	Rigo Marion	BAFA - CQP
	Espagnet Clémence	BAFA
	Brunet Romain	BAFA
	Mercier Gottardi Angélique	Licence sciences de l'éducation
	Renaudin Emilie	BAC PRO SPVL
	Meyre Océane	CAP Petite Enfance - BPJEPS LTP
	Sensey Julia	BAFA en cours
	Periera Santos Jessica	CAP AEPE en cours

INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

➤ **LE PROJET EDUCATIF**

UNE CONCEPTION DE L'ACCUEIL EDUCATIF QUI DETERMINE LES
PROPOSITIONS DU CENTRE DE LOISIRS

Reprise des éléments du projet éducatif :

Nous désignons par « accueil éducatif », l'accueil organisé par des structures pendant le temps libre des enfants et des jeunes.

Un accueil éducatif de qualité doit tenir compte au mieux des rythmes de vie de l'enfant et créer les conditions pour sa sécurité physique, morale et affective, il doit aussi être un espace d'expérience de vie collective la plus construite et la plus harmonieuse possible pour les individus.

Les parents, contraints par leur vie professionnelle, sont souvent désireux que leurs enfants, pendant leur temps libre, aient l'occasion de jouer, de développer des relations, de faire des découvertes culturelles, et de bénéficier, évidemment, d'un encadrement sécurisé.

L'Amicale Laïque de Tonneins est soucieuse d'entretenir une relation de dialogue et de partenariat avec les parents et travaille à concevoir des approches qui permettront de développer différentes formes d'implication des premiers éducateurs que sont les parents.

La mixité sociale est une chance pour les enfants, il revient aux adultes de l'animer, c'est à ce prix, que l'expérience de vie collective que vivent les enfants les prépare à la vie en société.

L'Amicale Laïque de Tonneins accorde une importance particulière à donner aux enfants des repères, des compétences qui les rendent, au besoin, capables de construire avec leurs pairs un présent où chacun a sa place et est reconnu de tous.

C'est à cette condition qu'on cultive chez les enfants et les adolescents le désir de vivre, de progresser, et de consentir aux efforts nécessaires dans l'intérêt général.

➤ **LE PROJET PEDAGOGIQUE**

Les thèmes de respect (de soi, des autres, de l'environnement), de laïcité, d'autonomie de l'enfant, de respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) et de démocratie sont transversaux à toute notre action.

Définition des objectifs :

Le projet éducatif secteur enfance élaboré par l'Amicale Laïque de Tonneins s'est fixé pour objectifs de favoriser, dès l'enfance, un développement harmonieux de la personne dans sa globalité, de permettre l'accès à l'autonomie et d'offrir la possibilité à l'enfant d'exercer sa citoyenneté.

Les objectifs suivants découlent du projet éducatif. Ils ont été travaillés en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Objectif n°1 :

Stimuler l'enfant à développer des compétences d'autonomie, de prise de décision et d'auto-évaluation dans diverses situations au sein du centre de loisirs.

Les activités

- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant, lui permettant de faire des choix, de prendre des décisions de manière autonome.
- Mettre en place des routines et des règles claires, qui permet à l'enfant de se repérer et de prendre en compte ses suggestions lors de la planification des activités.
- Accorder à l'enfant des responsabilités au sein du centre de loisirs, comme le rangement du matériel, l'aide à la préparation des activités ou l'organisation d'événements spéciaux.
- Valoriser les réussites individuelles de l'enfant dans ses efforts pour devenir plus autonomes, en le félicitant et en l'encourageant.

Des espaces aménagés :

- Organisez les espaces de manière que l'enfant puisse facilement accéder au matériel et aux ressources dont il a besoin.
- Créez des zones d'activités clairement identifiées et s'assurer que le matériel est à sa portée.

Concertation :

- Bilans réguliers : Nous organisons des bilans tous les mercredis où nous discutons avec les enfants de leurs ressentis, de ce qu'ils ont apprécié et de ce qu'ils aimeraient faire à l'avenir. Ces moments de retour d'expérience nous aident à mieux comprendre leurs attentes et à adapter nos activités en conséquence.
- Débats et discussions : Encourager les débats sur des sujets pertinents pour les enfants. Posez des questions qui stimulent leur réflexion, les poussent à prendre position et à expliquer leurs choix. Intégrez régulièrement des discussions sur des

actualités ou des sujets d'intérêt lors du rituel du matin pour les inciter à s'informer, analyser les informations et exprimer leurs opinions de manière autonome.

- Encouragement à la prise d'initiative : Incitez les enfants à proposer des idées pour améliorer le centre de loisirs ou pour organiser des activités spéciales. Soutenez leurs initiatives et leur responsabilité dans la mise en œuvre.

Objectif n°2

Promouvoir la tolérance et le respect de la diversité au sein du centre de loisirs pour les enfants.

Créer un environnement où les enfants développent une tolérance naturelle envers les différences culturelles, ethniques, religieuses et individuelles. Nous visons à favoriser le respect mutuel et l'inclusion en encourageant les enfants à s'ouvrir aux perspectives différentes et à valoriser la richesse de la diversité qui les entoure. Utiliser des supports pédagogiques tels que des jeux de rôle, des discussions en groupe et des contes pour promouvoir ces valeurs.

Communication positive :

- Encourager la communication respectueuse entre les enfants en mettant en place des règles de communication claires et en encourageant l'écoute active. Organiser des ateliers où les enfants peuvent apprendre à exprimer leurs opinions et leurs sentiments de manière respectueuse.

Résolution pacifique des conflits :

- Transmettre aux enfants des techniques de résolution pacifique des conflits, la recherche de compromis et l'empathie. Organiser des activités qui favorisent la médiation entre les enfants et encourager la recherche de solutions mutuellement satisfaisantes.

Activités interculturelles :

- Organisez des activités artistiques, musicales ou culinaires pour que les enfants découvrent différentes cultures. Ces activités permettront aux enfants de découvrir et d'apprécier la richesse de la diversité, tout en favorisant l'ouverture d'esprit et la compréhension mutuelle.

Discussions sur la tolérance :

- Encouragez les discussions ouvertes sur la tolérance, la diversité et le respect.
- Proposez des livres et des histoires abordant la diversité et organisez des discussions après la lecture.

Objectif n°3

Favoriser le renforcement de la confiance en soi et de l'estime de soi des enfants en encourageant leur expression personnelle et leur créativité.

Actions mises en place :

- Organiser des activités de groupe :

Les enfants sont encouragés à travailler ensemble, à partager leurs idées, leurs ressources et leurs compétences. Cela peut inclure des projets artistiques, des jeux d'équipe ou des ateliers de création collective.

- Favoriser les échanges de connaissances entre les enfants :

En encourageant les plus expérimentés dans un domaine à partager leurs compétences avec les autres. Cela peut se faire à travers des ateliers où chaque enfant peut transmettre quelque chose aux autres, que ce soit une danse, une recette, un jeu, etc.

- Activités de présentation :

Invitez chaque enfant à se présenter devant le groupe, en partageant ses intérêts, ses réalisations et ses rêves. Cela les aidera à développer leurs compétences en communication et à renforcer leur confiance en eux.

- Création d'un espace d'expression :

Aménagez un coin où les enfants peuvent exprimer leurs émotions, leurs pensées et leurs préoccupations à travers l'art, l'écriture ou d'autres formes d'expression créative.

La prise de responsabilité :

Nous offrirons des opportunités aux enfants pour qu'ils prennent des responsabilités au sein du centre de loisirs, ce qui les aidera à développer leur confiance en leurs capacités.

Objectif n°4

Faciliter l'implication des familles dans la vie de la structure.

Actions mises en place :

- Assurer la visibilité des projets et sorties des groupes en affichant les plannings détaillés.
- Partager régulièrement des photos des activités et des moments forts du centre de loisirs, que ce soit par le biais d'affichages.
- Mettre en place un outil de communication pour permettre aux parents de partager leurs attentes, préoccupations ou demandes spécifiques.
- Proposer des soirées conviviales où les familles sont invitées à participer à des activités avec leurs enfants.

- Organiser des rencontres informelles entre les familles, les animateurs et l'équipe de direction pour renforcer les liens et favoriser les échanges.

Organisation et fonctionnement

➤ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURES

Le Centre de Loisirs est ouvert toutes les vacances scolaires selon le calendrier d'ouverture fixé par Val de Garonne Agglomération.

Le centre de loisirs est également ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30 sans interruption. Il est possible d'inscrire les enfants soit en journée complète ou en demi-journée (matin ou après-midi).

FORMULES	HORAIRES D'ARRIVEE	HORAIRES DE DEPARTS
Journée complète	A PARTIR DE 7H30	JUSQU'A 18H30
Matin (sans repas)		JUSQU'A 12H00
Matin (avec repas)		JUSQU'A 13H30
Après-midi (sans repas)	A PARTIR DE 13H00	JUSQU'A 18H30
Après-midi (avec repas)	A PARTIR DE 12H00	

➤ MODALITES D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs est principalement ouvert aux enfants résident sur le territoire de Val de Garonne ou sur des communes ayant conventionnées avec Val de Garonne Agglomération. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des parents.

Depuis juillet 2015, les parents doivent réserver les journées de leurs enfants selon un délai défini par VGA.

Les inscriptions des enfants doivent être réalisées au moins 4 semaines avant le premier jour des congés scolaires et mercredis, afin de faciliter l'organisation du centre de loisirs et de garantir une place aux enfants dans les activités proposées.

Le délai d'annulation des réservations a été modifié pour offrir plus de flexibilité aux familles. Désormais, les familles doivent annuler leur réservation 7 jours avant le début de la période réservée, sans nécessiter de justificatif médical.

Démarches inscriptions / réservations :

- Guide d'utilisation du portail famille
- Brochure présentation à l'accueil de loisirs

Toute réservation et modification doit être faite par mail.

➤ **UNE JOURNÉE TYPE**

La journée type se veut être la plus cohérente possible au regard du rythme de vie journalier des enfants. L'objectif est de coller au plus près des besoins en termes de repos, dépense physique...

Lors de l'accueil du matin, le lien entre la famille et l'équipe d'animation revêt une importance particulière. Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans sa salle respective, où l'animateur en charge assure le lien nécessaire.

7h30 – 9h00 : L'accueil

Temps d'accueil échelonné où divers ateliers sont proposés par groupes d'âge afin de permettre à l'enfant de commencer la journée à son rythme. De 7h30 à 8h30, l'accueil se déroule dans la salle des moyens. Ensuite, les enfants du groupe des petits montent dans leurs salles respectives, accompagnés par les animateurs référents du groupe.

9h00-9h30 : Temp d'échange avec les enfants

Les enfants s'installent confortablement afin de commencer l'appel. Chaque enfant est noté sur une feuille de présence (1 feuille par groupe).

Temp d'échange avec les enfants, appel par groupe, discussions sur des sujets d'actualité et variée, petit jeu, réveil musculaire ...

9h30 – 12h00 : Les activités

Chaque animateur présente son activité en laissant le choix aux enfants. Pour aider les enfants à mieux visualiser l'activité, il est préférable d'en faire la démonstration.

Les enfants choisissent ensuite librement leur activité. Les animateurs ne doivent absolument pas intervenir dans ce choix, sauf si l'effectif est trop important dans un groupe.

Des activités ludiques sont proposées dans les domaines de l'expression, la création, le sport, l'environnement. Régulièrement, des temps de concertation sont organisés pour prendre en compte l'avis des enfants.

12h00-12h30 : Fin de l'activité

Un retour au calme est nécessaire en fin d'activité. Pour les petits, un retour au calme est favorisé par des activités apaisantes telles que la lecture d'une histoire, des jeux calmes comme les puzzles, ou même une courte séance de relaxation.

Pour les plus grands, nous organisons des discussions en groupe pour partager les expériences de l'activité, des moments de réflexion sur ce qu'ils ont appris, ou encore des activités artistiques relaxantes comme le dessin ou la peinture.

L'objectif est de créer un environnement propice à la détente et à la transition vers la prochaine activité.

Prévoir un temps de rangement de l'activité et un moment d'hygiène pour les enfants avant de passer au repas.

12h30-13h30 : Repas

Les animateurs veilleront à ce que les enfants restent assis à leur place pendant le repas. De plus, il est proposé à certains enfants de plus de 6 ans de s'installer chacun à une table pour accompagner les plus petits lors du repas et favoriser un temps d'échange entre eux. Les animateurs seront également chargés de servir et desservir les plats sur les tables.

Il s'agit d'un moment :

- Educatif : apprentissage de l'autonomie, approfondissement du goût, connaissance des aliments...
- Convivial : l'échange entre les enfants est privilégié, en s'exprimant sur la matinée ou tout autre sujet.

13h – 14h : Temps calme/ Foire aux jeux

Des jeux calmes sont proposés aux enfants par groupe d'âge : construction, lecture, jeux de société, dessins.... Les animateurs jouent avec les enfants, impulsent de nouveaux ateliers et veillent au bon déroulement de ce temps. Ce moment répond au besoin d'expression libre des enfants, tout en positionnant un cadre.

Pour l'organisation des animateurs, un roulement s'effectue pour prendre une pause sur ce temps-là. Cela doit être fait de manière à toujours garantir la sécurité des enfants. Ainsi, les animateurs en pause restent disponibles en cas de nécessité.

Dès 13h30 : les enfants qui le souhaitent se préparent à aller à un temps de repos. Le réveil s'échelonne de 14h30 à 15h40. Les enfants plus grands souhaitant aller se reposer en ont la possibilité.

14h00-14h15 : Rassemblement

Le rassemblement est identique à celui du matin à 9h00.

Un appel est fait pour identifier les enfants qui sont partis et ceux qui sont arrivés. Les activités de l'après-midi sont présentées. Celles-ci sont toujours différentes de celles qui ont été proposées le matin pour garantir une diversité dans les programmes.

14h15 - 16h00 : les activités

Même principe que le matin

16h00 – 16h30 : Goûter

Par groupe d'âge, les animateurs organisent ce temps et, comme lors du repas, se positionnent auprès des enfants. Un rangement s'impose après le goûter.

Les animateurs feront passer les enfants au sanitaire pour le lavage des mains.

Pendant le temps du goûter, des temps de discussion sont mis en place avec le groupe pour parler, sous forme ludique, de la journée avec les enfants, donner leur avis sur les activités, sur la journée...

16h30-17h30 : Foire aux jeux

C'est un moment privilégié au centre de loisirs, où les animateurs proposent une variété d'ateliers ludiques et créatifs. Les enfants ont le choix de participer à ces activités en compagnie des animateurs ou en toute autonomie.

Au programme, vous trouverez des jeux simples, comme des jeux de plein air, des dessins, des jeux musicaux, des jeux de construction pour laisser libre cours à leur imagination, et bien d'autres ateliers.

17h30-18h30 : le départ et les ateliers du soir

Pendant ces moments, les enfants de toutes les tranches d'âge se rassemblent pour participer à des activités communes. Il est également important d'interagir avec les parents pour répondre à leurs questions et discuter du déroulement de la journée de leur enfant.

➤ REUNIONS

L'Amicale Laïque de Tonneins accorde une grande importance aux réunions de préparation des mercredis afin d'assurer une qualité optimale lors de ces journées. Tous les mardis matin, nos animateurs permanents se réunissent pour préparer les activités et les programmes à proposer aux enfants. Ces réunions sont l'occasion de discuter des thèmes, des projets spéciaux, et de partager des idées pour rendre les mercredis encore plus enrichissants et divertissants pour tous.

➤ ACTIVITES

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant. L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout

en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités. Les animateurs organisent des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. De même que l'équipe met en place différents supports d'expression pour recueillir les souhaits et attentes des enfants.

Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer.

Des pôles permanents et en autonomie proposent du petit bricolage, des jeux de société, des jeux d'extérieurs (ballons, raquettes, cordes à sauter, vélos).

➤ **SANTE ET SECURITE**

Soins

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Les listes de santé, PAI, sont établis chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement.

Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation ainsi qu'au restaurant scolaire et des listings sont affichés dans le placard animateur. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui sont regroupés dans un dossier.

Avant chaque période, les trousseaux sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Nous disposons d'une infirmerie au centre où l'enfant peut être mis à l'écart du reste du groupe pour se reposer.

Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange.

Sécurité

Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée.

Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colles...)

Sécurité alimentaire

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « api » mis à disposition par la municipalité.

Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire.

Cadre et règles

La directrice et son équipe d'animation sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont élaborées avec les enfants chaque période. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée.

➤ LES ROLES DE CHACUN

La direction

La directrice a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application.

La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe

- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables

Les animateurs

Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils doivent faire passer de bons moments aux enfants qui leur sont confiés ; les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes
- Respecter le matériel et son environnement
- Communiquer avec son équipe
- Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose
- Être à l'écoute
- Motiver, dynamiser le groupe d'enfant
- Mener des animations en assurant la sécurité du groupe

Auprès des enfants, l'animateur engage sa responsabilité civile et pénale. Aussi, il a une responsabilité éducative, en participant à l'éducation des enfants. A ce titre, l'animateur doit toujours être conscient de ce qu'il transmet aux enfants.

➤ RELATIONS

Les relations adultes/enfants

Basées sur le respect mutuel de chacun.

L'animateur doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie.

Il doit également adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit. L'animateur doit garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.

Les relations avec les familles

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulée.

Les relations dans l'équipe d'animation

L'animateur doit faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

Les relations avec le personnel extérieur

La directrice doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique ou les professionnels travaillant sur la même structure et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun. Cette entente permet d'assurer un travail efficace.

LES PROJETS

➤ PASSERELLES

Des passerelles sont mises en place régulièrement afin de créer une continuité éducative entre les différentes structures enfance-jeunesse, les micro-crèches du Mas d'Agenais et de Fourques sur Garonne pour les 0-4 ans et l'espace jeunes du Mas d'Agenais pour les 11-17 ans.

Les équipes d'animation travaillent ensemble pour proposer des temps de rencontre.

Avec la micro-crèche du Mas d'Agenais et de Fourques sur Garonne

Nous proposons aux familles d'enfants fréquentant le multi-accueil des rencontres avec l'accueil de loisirs pour permettre une meilleure intégration de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs une fois que l'enfant est en âge d'y être accueilli. Cela consiste à accompagner l'enfant à plusieurs reprises et sur différents temps à l'accueil de loisirs afin qu'il découvre petit à petit l'espace, le fonctionnement ainsi que les animateurs.

Avec l'espace jeunes du Mas d'Agenais

Des temps de passerelles sont organisés entre les 10- 12 ans accueillis à l'accueil de loisirs et le local jeunes. Un temps d'activité avec les animateurs leur est proposé sur une matinée à l'espace jeune ou en extérieur, ce qui leur permet de découvrir l'espace, la référente jeunesse et l'animation jeunesse.

Nous avons mis en place un temps d'activité commun pour les enfants âgés de 10 à 12 ans, en collaboration avec l'espace jeunes. Cette initiative vise à favoriser une meilleure intégration des jeunes lorsqu'ils souhaitent fréquenter l'espace jeunes.

L'espace jeunes et le centre de loisirs organisent régulièrement des ateliers conjoints, offrant aux enfants l'occasion de participer à des activités variées. Que ce soit à travers des activités sportives, des travaux manuels ou des ateliers culinaires, ces moments de partage et de collaboration permettent aux enfants d'échanger leurs expériences et de renforcer les liens entre les différents groupes d'âge.

➤ **SOIREEES CONVIVIALITES**

Le dernier mercredi avant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose un temps fort avec les familles. Ce moment privilégié offre aux familles l'opportunité de mieux connaître le fonctionnement de l'accueil de loisirs et de créer des liens avec l'équipe d'animation.

Lors de cette rencontre, différentes activités sont proposées pour divertir les familles et favoriser les échanges. Des soirées jeux en famille sont organisées, où parents et enfants peuvent participer à des jeux ludiques et conviviaux.

Il peut également y avoir des spectacles mettant en valeur les talents des enfants, des expositions d'œuvres réalisées pendant les activités, ou encore des présentations des projets menés au sein de l'accueil de loisirs.

Après les activités, un verre de l'amitié est souvent proposé, offrant un temps d'échange informel et convivial entre les participants.

➤ **SORTIES**

L'accueil de loisirs du Mas d'Agenais offre aux enfants l'opportunité de découvrir de nouveaux lieux, activités et expériences. Deux fois par période des mercredis, nous organisons des sorties nature, adaptées à deux tranches d'âge : les 3-5 ans et les plus de 6 ans. Ces sorties ont lieu autour du centre de loisirs, explorant des endroits tels que la forêt du Mas d'Agenais, le City parc du village, des balades au bord du canal, ou encore des déplacements jusqu'à la Plaine de la Filhole.

Pour garantir la sécurité de nos déplacements, nous disposons de deux mini-bus dédiés aux sorties. Ces véhicules sont régulièrement entretenus et conformes aux normes de sécurité, assurant ainsi le bien-être des enfants tout au long du trajet.

➤ **PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES**

Le Centre de Loisirs se doit d'être à l'initiative de rencontres dans le village et de continuer à entretenir des liens avec les associations locales. Ainsi des partenariats existants se renforceront et des nouveaux se créeront surtout avec les associations sportives.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif. L'évaluation porte sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.

Cette évaluation se fait par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements. Des outils ou supports peuvent être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques.

Des réunions de bilans sont mises en place chaque semaine dans le but de partager les retours de l'équipe sur la semaine passée et des actions à améliorer.

Ces temps de réunions sont consignés dans un cahier de réunion.